

**Courrier de SUD Educ Gard :**

## **GREVE DE LA FAIM FACE A LA REMISE EN CAUSE DES DROITS SYNDICAUX !**

Notre camarade Roland Veillet, CPE au lycée Dhuoda à Nîmes, a fait l'objet d'une mutation à Lyon à la rentrée 2003. Cette décision du Recteur sanctionne l'engagement de Roland dans la grève contre la suppression du statut de MI-SE. Elle a été prononcée à l'issue d'une procédure disciplinaire, véritable parodie de justice.

Depuis le lundi 30 août, Roland est en grève de la faim devant le Ministère de l'EN. Après plus d'un an de lutte opiniâtre et infructueuse, il s'est résolu à cette extrémité pour obtenir le réexamen de son dossier. Un membre du Cabinet du Ministre a tout de même daigné recevoir une intersyndicale nationale (SNES-FSU, SN-FO-LC, FERC-CGT, SNETAA-EIL, SUD Education) mercredi 8 septembre 2004. La sanction n'a pas été levée. Le ministre prend ainsi la responsabilité de mettre en danger la vie de Roland.

Ce cas de répression antisyndicale n'est pas isolé. Les sanctions pour museler les contestataires se multiplient, dans le secteur public comme dans le privé.

**NOUS NE POUVONS TOLERER CES DERIVES QUI PORTENT ATTEINTE AUX LIBERTES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES**

**Devant la gravité de la situation, nous vous demandons de renvoyer ce courrier de protestation au ministre de l'Éducation Nationale.**

Monsieur le Ministre de l'EN,  
Notre collègue Roland Veillet demande depuis plus d'un an une enquête administrative à propos de la sanction dont il a fait l'objet.  
Je soussigné(e) ..... vous demande que ce dossier soit réexaminé et que l'esprit de justice l'emporte sur toute autre considération.

A adresser à : **M. Le Ministre de l'Education Nationale**  
**110 rue de Grenelle**  
**75007 PARIS**

Ou par Fax : **01 55 55 38 17**